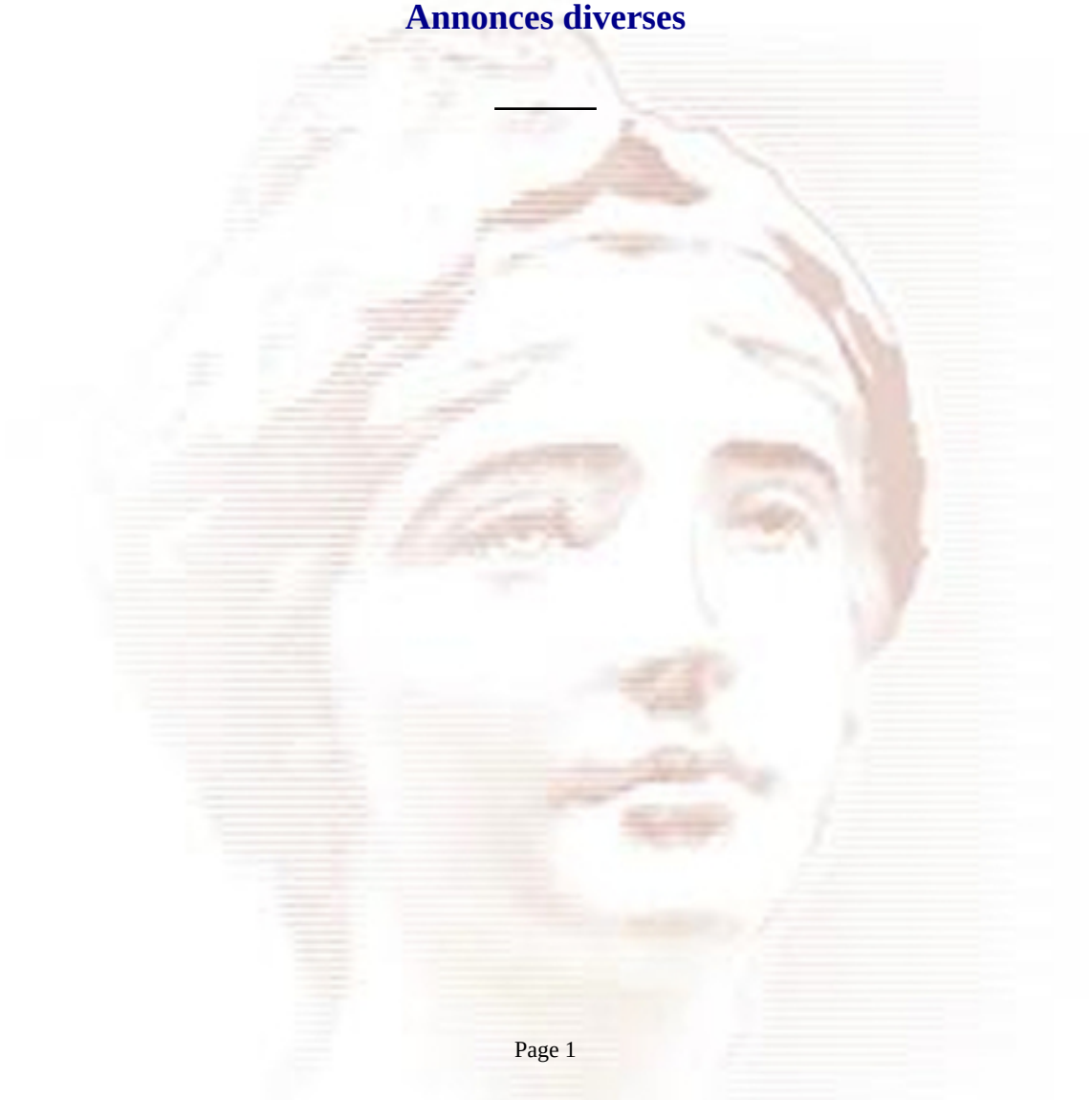
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses



ABN AMRO Funds

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 17, boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg : B 78.762

(la « **Société** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DES COMPARTIMENTS
« ABN AMRO Funds Kempen Euro Corporate Bonds »,
« ABN AMRO Funds Fund of Mandates Euro Corporate Bonds » ET
« ABN AMRO Funds Fund of Mandates Euro Corporate Bonds Duration Hedged »,
DE LA SOCIÉTÉ (les « Compartiments »)

Par la présente, nous informons les actionnaires des Compartiments susmentionnés de ce qui suit :

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de procéder aux modifications suivantes concernant les Compartiments :

Modifications des annexes précontractuelles conformément au Règlement européen 2022/1288 (« SFDR »)

Le Conseil d'administration a décidé de modifier les annexes précontractuelles du SFDR afin de supprimer les références aux indicateurs de scope 1 et de scope 2 relatifs aux émissions de gaz à effet de serre.

Ce changement n'aura aucune incidence significative sur le profil de risque ni sur l'approche de gestion de portefeuille des Compartiments.

****

Le Prospectus de la Société actualisé, daté du 1 décembre 2026, ainsi que les documents d'informations clés correspondants, seront disponibles gratuitement au siège social de la Société.

Luxembourg, le 30 octobre 2026

Le Conseil d'administration